

## 5 Les Espaces forestiers

### 5.1 Cadre conventionnel

**Sous programme 2** : Faciliter la circulation de l'information : Structurer une information ciblée pour les partenaires de la politique forestière.

### 5.2 Contexte général

La connaissance du milieu est un préalable à l'analyse des enjeux et à la prise des décisions politiques. L'accès à cette connaissance est facilité par les techniques dites de l'information géographique qui permettent de spatialiser les phénomènes.

Les informations forestières sont d'origines diverses, rassemblées pour des objectifs variés et gérées par des organismes multiples. Cela explique la difficulté d'obtenir des informations cohérentes sur le domaine forestier.

### 5.3 Contexte régional

L'information provient soit d'organismes de gestion soit de services d'analyse :

- d'une part, des organisations déployées à l'échelle nationale telle que les données de l'IFN (Inventaire Forestier National), le Service Central des Enquêtes et Etudes Statistiques du Ministère de l'Agriculture, le Département Santé des Forêts, le Cemagref, la DIREN, l'ONF, le CRPF ;
- d'autre part, les données mobilisées de manière spécifique au niveau régional telles que celles du CERPAM, mais aussi l'Occupation du sol 1999 et les données de l'IGN mobilisées dans le cadre du CRIGE PACA ;
- enfin, des données non spécifiques à la problématique forestière telles que celles de l'INSEE, des douanes, de ORT (données sur les entreprises), du Ministère de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement diffusant des données sur les risques (Corinte) ou de la Préfecture concernant les contours des groupements de communes.

### 5.4 Objectifs

L'objectif principal est de faciliter la circulation et l'échange de l'information sur la forêt et la filière bois entre les différents acteurs régionaux.

La constitution d'une base de données forestière régionale ainsi que sa diffusion permet aux acteurs de la forêt régionale de mieux appréhender la diversité des massifs forestiers de la région. L'analyse des enjeux, facilitée par ces données, doit concourir à une meilleure prise en compte des problématiques forestières dans les politiques d'aménagement du territoire, aux différentes échelles géographiques.

### 5.5 Déroulement et résultats obtenus

- Mise à jour de bases de données : IFN, Corinte, contours (EPCI, Pays, Chartes forestières de territoire)
- Editions de carte : en fonction des besoins, des études ou de l'actualité forestière et création d'un catalogue de carte "Eléments de connaissance du milieu forestier en région Provence-Alpes-Côte d'Azur".

- Suivi de l'édition du dossier des espaces forestiers par l'agence "APPROCHE" en 10 000 exemplaires (5000 classeurs et 5000 cdrom) qui seront diffusés à l'ensemble des collectivités locales et territoriales de la région, ainsi qu'aux différents acteurs forestiers.
- Appui méthodologique pour la mise place d'un système d'information géographique nécessaire à la mise en œuvre du Plan Intercommunal de Débroussaillage et d'Aménagement Forestier du Syndicat Mixte Grand Site Sainte Victoire.
- Beaucoup de demandes d'information nous sont parvenues, outre Chartes forestières de territoire et les Pays traités dans le cadre de l'action : "appui aux démarches forestières territoriales", des Parcs naturels régionaux, des groupements de communes souhaitent disposer de plus d'informations concernant leur espace forestier, de même que dans le cadre de Plans d'aménagement tel que les SCOT, de PLU ou de PIDAF, ou bien encore des associations d'utilisateurs tels que la Fédération départementale de Chasse, etc.

Nous comptons beaucoup sur les données de l'IFN pour répondre à ces demandes. Effectivement, le couplage des données cartographiques et dendrométrique permettent de traiter les données sur des territoires variables. Un test concluant a été réalisé sur le territoire de Provence-verte pour évaluer les possibilités de ce croisement.

Ces données apportent des éléments de connaissance du milieu, données de départ à toutes analyses. Par contre pour les autres thématiques forestières nous manquons d'informations aux échelles supracommunales. Par exemple en matière d'exploitation des bois et autres produits (châtaigne, champignon, etc.), d'accueil du public, de risque phytosanitaire ou des pratiques tels que les loisirs, la chasse, etc.

## **Annexes :**

Annexe 7 : Catalogue de cartes : Eléments de connaissance du milieu forestier en région Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Annexe 8 : Liste des données numériques utilisées.

Annexe 9 : Exemple de Provence-Verte